

COMMUNE DE CAURO

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2023 A 17H00

Nombre de membres en exercice : 14

Présents : 10

Absents : 4

dont représentés : 3

Suffrages exprimés : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de la convocation :

3 avril 2023

Délibération affichée en mairie

le : 19 avril 2023

Télétransmission au contrôle de

légalité le : 19 avril 2023

Accusé réception reçu

le :

L'an deux mil vingt-trois, le huit avril à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de Cauro étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Pascal LECCIA.

Présents :

Pascal LECCIA, Paul BERNARDI, Marina EVANGELISTI, Camille ROSSI, Marie-Françoise MASSEI, Antoine ANTONA, Elodie MARSILJ-PELLICCIA, Patrick RINIERI, Hélène AUBRY, Simon FIDELI

Absents :

Lucette AMARO-CAPITAO (procuration à Pascal LECCIA), Barbara CASINI, Fabienne PERALDI (procuration à Marie-Françoise MASSEI), Raphaël PIERRE-BIANCHETTI (procuration à Paul BERNARDI)

Secrétaire de séance : Paul BERNARDI

Délibération n°002-011-2023 : Demande de subvention pour les travaux du cimetière (opération n°20154)

Parmi les travaux à prévoir en 2023 figurent le mur de soutènement et la clôture du cimetière communal.

Les devis afférents s'élèvent à :

- 18 300 € HT (20 130 € TTC) pour le mur de soutènement
- 22 930 € HT (25 223 € TTC) pour la fourniture et pose d'une clôture rigide

Soit un total de 41 230 € HT (45 353 € TTC).

Le Maire propose de faire une demande de subvention conformément au plan de financement prévisionnel suivant :

Préfecture (DETR)	40 %	16 492 €
Collectivité de Corse (dotation quinquennale)	40 %	16 492 €
Fonds propre de la Commune	20 %	8 246 €
TOTAL		41 230 €

Ayant entendu l'exposé du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ✓ **APPROUVE** les travaux du cimetière
- ✓ **AUTORISE** le Maire à signer les devis ainsi que tout autre document afférent
- ✓ **CHARGE** le Maire de faire la demande de subvention conformément au plan de financement présenté

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Maire,

Pascal LECCIA

